forceroit les rentiers de retirer les fonds qu'ils y ont diſperſés, & qui les avoient privés de ces reſſources, ils s'empreſſeroient de les faire valoir eux-mêmes, dès que le préjugé n'auroit plus le droit de faire rougir l'amour propre. Pour le plus heureux effet de cette gradation, nous verrions tomber naturellement la plus grande partie du commerce intermédiaire, cette ſurcharge clandeſtine de la conſommation. Ses agents manquant de ſous-détailleurs qui auroient diſparu ſucceſſivement, ſeroient contraints d'ouvrir au public leurs magaſins. Ils y trouveroient bientôt plus de ſatisfaction à répandre directement dans la ſociété, tout ce qu'ils auroient tiré de leurs ſources immédiates pour les commodités de la vie, que de les faire paſſer par des canaux fragiles & étrangers qui en diminuoient la conſommation en l'enchériſſant. Il éprouveroit le même revers dans nos manufactures. Nos Fabriquans enrichis parvenant bientôt à tirer les matieres premieres des lieux qui les produiſent, diminueroient les prix de leurs ouvrages, de tout le bénéfice qu'ils accordent à la ſeconde main qui les fournit, ce qui en augmenteroit la conſommation & le travail.

Mais en expoſant ici les influences ſalutaires du nouvel ordre, je ne perds point de vue tous ceux que je ſemble ſacrifier, les intérêts de tous les Citoyens doivent être également chers. Pour les rendre plus heureux en devenant plus utiles, je ne veux que les remettre à leur place.

C'eſt en leur faveur que je voudrois voir briſer les entraves de nos Maîtriſes, Réformés du commerce parce qu'ils n'y poſſédoient point aſſez de richeſſes, l'intérêt général demande que la concurrence de leurs bras diminue le prix de la main-d'œuvre, & augmente nos productions. La liberté en multipliant les Ouvriers, & ouvrant de nouveaux atteliers, préſentera des établiſſemens plus ſolides & plus favorables à la population. Elle nourrira des conſommateurs dont la dépenſe ſera le fruit de leurs travaux, au-lieu d'être comme à préſent une contribution onéreuſe levée ſur les propriétaires pour des ſervices ſuperflus. Nous ſommes bien éloignés de craindre le défaut d'emploi pour les Citoyens. Notre marine & notre agriculture manquent de bras. Que nous ſerions heureux de vuider librement nos Villes pour repeupler nos Ports & nos Campagnes.

EXTRAIT *des Papiers Anglois du* 19 *au* 21 *Février* 1765.

On aſſure que la défenſe que l'on avoit propoſée au ſujet de l'exportation des grains n'aura pas lieu.

Des lettres écrites de la baye de tous les Saints, & reçues par la voie de Liſbonne, portent que S. M. très-fidelle y a fait élever l'année derniere pluſieurs obeliſques en pierre de taille, ils ſont ſur les frontieres de la Colonie du St. Sacrement, laquelle eſt limitrophe des établiſſemens Eſpagnols & du Breſil, cela ôtera à l'avenir tout prétexte de diviſion entre ces deux Couronnes, au ſujet des limites. Ils ont 36 pieds de haut, & ſont ornés de plaques de bronze & d'hiérogliphes.

Le Navire le *Dunbar*, Capitaine *Graham*, freté pour les Iſles du Vent & la Barbade, a coulé bas dans Poolbeg près de Dublin.

Un des plus riches Joailliers de Londres a été chargé de faire pour le *Lord Clive*, Commandant dans les Indes orientales, un diadême de très-grand prix; il eſt dans le goût oriental, comme s'il étoit deſtiné pour le grand Mogol, un Nabal ou quelque Prince de l'Aſie; il eſt compoſé de très-gros diamans & d'autres pierres précieuſes, & eſt très-artiſtement travaillé; on préſume que c'eſt un préſent que le Lord Clive veut faire au Nabal de Bengale.

On écrit de Glaſcow que quelques riches Particuliers de l'Ecoſſe occidentale ont fait l'Eté dernier des eſſais très-heureux au ſujet de la culture de la garance: on eſpere qu'en perfectionnant cette culture, on parviendra à en avoir d'auſſi parfaite que celle qui vient de Hollande à ſi grands frais. On a remarqué que les côtes maritimes de beaucoup d'Iſles ſituées à l'Oueſt de l'Ecoſſe, paroiſſent propres pour cette plante.

On arme pluſieurs Navires dans la Tamiſe, que l'on doit freter pour aller chercher en Ecoſſe des beſtiaux vivans.

On apprend de Dublin le 12 Février, que les Directeurs & Entrepreneurs de la Manufacture des toiles, ont reçu des avis certains que la quantité de graine de chanvre & de lin que l'on doit importer cette année, ira au moins à 30000 *barriques*.

SAERT; — V^e. CARPENTIER, *rue d'Eſcremoiſe*; — CUVELIER MARRACCY; — DELDICQ; — DERVILLE; — DERONQUIER *freres*; — DERODE DUHEM; — V^e. DURAND VÉRION; — DACHON; — FLAMENT VAULERBERGUE; — GOSSELIN *l'aîné*; — GOSSELIN, *le jeune*; — JACQUERIE & *pour la banque*; — Js. MUYS; — PIERRE PANCKOUCKE; — PANCKOUCKE DESFOSSÉS; — HENRY PANCKOUCKE; — PERIÉS, & *pour les toiles*; REYNARD *l'aîné*; — REYNARD *le jeune*; SAMIN, *l'aîné*; — SAMIN DELDICQ; — SCHEPPERS & *fils*; — TRESCA & POTIER TRESCA; — VANHOENACKER DEROUQUIER; Jh. VANDERVEKEN, & *pour les toiles à carreaux*.

Marchands de toiles.

MESSIEURS.

BÉGHIN DE NÉRUE; — Js. BADAR; LACHEZ BADAR; — V^e. LEBRUN; — MATHON DUHEM; — LOUIS DUPUICH; DUFRENOY; — DÉLEBECQ, *rue Eſcremoiſe*; — l'ETOCAR NICOLE; — GUILLAUME MATHON; — PATTE LEROY; — GUILLAUME YON.

Marchands Filtiers.

MESSIEURS.

BONNIER CARDON; — BONNIER, *rue St. Nicolas*; — BIGOT, *rue de Fives*; — BEAUCOURT, *rue Notre-Dame*; — COINGNY *l'aîné*; — COINGNY GRANDEL; — DATHIS, *rue de Fives*; — V^e. FLAMENT; PLACIDUS FLAMENT; — FAUCOMPRÉ; VANHOENACKER DE LA FOSSION; — LITHIERY; — LETOCART, *rue neuve Notre-Dame*; — MAYEU, *rue des Buiſes*; — AUGUS. SIMON MATHON; — ROUZÉ, *rue du Moulinel*.

Marchands Epiciers.

MESSIEURS.

SAMUEL BACKX; — AUGUSTE BRAME, *Droguiſte*; — NOEL CRESPEL; — E. JOSEPH DECROIX; — DATHIS, *rue des Malades*; — DUCHASTEL, *rue Neuve*; — DEMUN ROUZE; — DUBUISSON; — V^e. HOCEDEZ; — A. M. LEPETIT, *rue Neuve*; — ANTOINE LEPERRE & *tenant ſaline*; — Ch. Ls. LEPERRE, & *tenant ſavonerie*; — V^e. POLLET; — POUCHIN, *rue Neuve*; — ALEXANDRE REGNARD; — VAUGAREC.

Clinquailliers.

MESSIEURS.

BOUQUILLON; — BIGOT DE LA CAILLE; DUROT; — DUBOIS, *ſur la petite Place*; LOUIS LUISET; — LANCEL; — CHARLES FLAMENT; — FALIGAN *l'aîné*; — MAHIEU COORNE; — J. B. WALOP.

NÉGOCIANS *qui tiennent des Salines & des Savonneries.*

MESSIEURS.

BOSSIER DE CROIX; — CARPENTIER, *place du Château*; — DATHIS, *rue des Malades*; — ROMAIN GRANDEL; — LECAMPS *freres*; — WIRNOT.

Marchands de cuivre.

MESSIEURS.

DE BRIGODE freres, & *pour le fer blanc*; — LECLERCQ *pere & fils*.

MARCHANDS *d'eau-de-vie & autres articles de ſpéculation.*

MESSIEURS.

BATTAILLE; — DHENNIN, *ſur la petite Place*; — DHURBROUCK; — DELISLE; — *rue du Moulinel*; — FRANÇOIS DELISLE; — la V^e. DECAMPS; — J. A. DELECOUR, & *pour les articles de manufacture & la rafinerie du ſucre*; — MOURCOU.

MARCHANDS *de Dentelles.*

MESSIEURS.

M^lle. THEREZE BONTE; — DEBERCKEM, *rue du Palais*; — BECKE; — CARPENTIER, *rue des Jéſuites*; — V^e. CUVELIER; — CAZIER & SOEURS; — V^e. DUSSART; — DUSSART *fils*; — EMPIS, *rue d'Angleterre & pour les toiles*; — EMPIS DE GRISE; — EMPIS DRION; — l'ENGLART & CARPENTIER SOEUR; — Js. LEGRIEL, & *pour les eaux-de vie & les ſpéculations*; — LACHÉNAL, *rue des Prêtres*; V^e. MOUSORET & TIRANT; — MARION; MARICOURT, & *pour les toiles*; — PRINGUE & *Compagnie*; — REVOIRE DUSSART; SALEINGRE.

DE PARIS *le* 8 *Mars* 1765.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale Militaire, s'eſt fait le 5 Mars en la maniere ordinaire; les numéros ſortis de la roue de fortune ſont, 1, 56, 21, 86 & 6.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1765.	*Du Lundi 4.*	*Mardi 5.*	*Mercredi 6.*	*Jeudi 7.*
Actions des Indes.	an. . . . . / 1re. ap. . 1192 1/2 / 2e. ap. . 1390	1192 1/2	1192 1/2	1190 / 1390
Emprunts de la Comp.	438			
Promesses de la Comp.		10 1/4. 2m.	10 1/4. 2m.	10 1/4
Actions des Fermes.	997 1/2	997 1/2	1000	1000
3e Loterie Royale.				
Lots de la 3e Loterie.	5e t. 11. 8e. 9e t. 11 1/2.		8e. 9e. t. 11	5e. 8e. t. 11
Duplicata de la 3e.			90	
Amortissement.	8 1/2		8 1/2	
2 ß p ℔ du Dixiéme.		8 1/2		9
Annuités.	435	440	438	438
Coupons d'annuités.	87	87	87	87 / 1760 / 89 1/2
Emprunt de 50 millions	10	10	10	10
Colonies, 1759.		17		
Récépissé des Monnoies				
Époques.	9e. 16.	10e. 16		
Canada.	32	32	31 1/2	
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/° sur les Cuirs.	49 1/2	51. Rcé.		
2 p °/° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
Com. des Indes à 4 p °/°.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 1/8	56 1/8 au 1/4	56 1/8 au 1/4	56 1/8 au 1/4
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	179 1/4	179	179	179
Madrid.	15 4 6	15 4	15 4	15 4
Cadix.	15 4	15 3	15 3	15 3
Livourne.	96 1/4	96 1/4	96 1/4	96 1/4
Lyon, *Rois.*	1/8 Bce.	1/8 Bce.	1/8 Bce.	1/8 Bce.

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le 6 Mars* 1765.

L'or fin, 101 ℔; — l'or au titre, 85 ℔ l'*once*; — l'argent fin, 54 ℔; — l'argent au titre de 11 *deniers* 10 *grains*, 52 ℔ 15 ß; — piastres, 49 ℔ le *marc*; — l'or de Portugal, 720 ℔; — celui du Mexique, 704 ℔, & l'or du Perou, 709 ℔ le *marc*. Les piastres valoient à Lyon le 26 Février, 49 ℔ le *marc*.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 12 Mars.

EXTRAIT *des Papiers Anglois du* 22 *Février* 1765.

DE Londres. On dit qu'on établira dans peu des impôts ſur le gaudron qu'on tire de Ruſſie & de la mer Baltique ; le but de cette impoſition eſt d'animer l'importation de cette utile marchandiſe qu'on fait auſſi venir des Colonies Angloiſes ſituées en Amérique.

On apprend par des lettres de la Jamaique, que pendant quelque temps le commerce s'eſt fait avec beaucoup de chaleur entre cette Iſle & le continent Eſpagnol dans l'Amériqué méridionale, & que pour ce qui concerne l'Iſle de Cuba, elles ajoutent que le Gouverneur de la Havane ne veut pas permettre d'autre commerce que celui des Negres, attendu l'extrême beſoin qu'on en a.

On écrit d'Hambourg, que le Sr. *Joſeph Mellish*, Gouverneur de la Compagnie des Marchands *Adventurers*, de ladite Ville, s'eſt occupé depuis quelque temps d'un projet qui a pour but d'étendre par terre le commerce de l'Angleterre avec la Pologne & la Pruſſe, on penſe que ſon exécution ſera très-avantageuſe.

On apprend que pluſieurs Marins depuis quelques années, & tout nouvellement des Officiers de 3 Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes orientales, ont tenté de trouver la longitude en mer, en obſervant la lune ſuivant les tables de M. Meyer, leurs calculs ont été aſſez exacts, puiſqu'en général ils étoient à 30 ou 40 milles près, & quelque fois à une moindre différence.

Il y a eu cette ſemaine des dépêches envoyées en Ruſſie, au Réſident en cette Cour, pour y faire des remontrances à l'Impératrice contre l'excluſion qu'elle donne aux Anglois en faveur des Sujets du Roi de Pruſſe, touchant le commerce du ſalpêtre.

Le Navire l'*Avanture*, de Norwick, Capitaine *Watſon*, parti de Roterdam pour Portſmouth, a péri en-deçà de Calais.

Un Etranger actuellement à Londres, a découvert un ſecret pour faire du ſalpêtre ; il en a préſenté un eſſai à la Société établie pour l'encouragement des Arts.

Prix des grains.

Le froment, 40 à 44 ß ſterl. le *quarter* ; peſant environ 444 ℔ *poids de marc* ; — le malt ou dreche, 22 à 26 ß ; — le riz, 20 à 24 ß ; — l'orge, 18 à 20 ß & l'avoine 13 à 16 ß ſterl. le *quarter* ; il y en a eu très-peu de vendus pour être exportés.

DE MARSEILLE *le* 23 *Février* 1765.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Arquifoux, 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent* ; — coton en laine de Smyrne, 100 à 105 ℔ ; laine d'Eſpagne, 41 & à 74 ℔ ; — laine du Levant, 27 à 40 ℔ ; — laine de Barbarie, 17 à 25 ℔ ; — poivre, 118 ℔ ; — riz du Levant, 15 à 15 ℔ 10 ß ; — riz de Piémont, 13 ℔ ; — tartre, 45 ℔ le *cent* ; galles d'Alep & de Tripoly, 136 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

marc; — galles de Smyrne noires, 160 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*, comme deſſus.

Cacao de Maragnan & de la Martinique, 12 ß la ℔; — cochenille, 19 ℔ 10 ß; indigo de Guatimala, 5 à 9 ℔ 10 ß; — ſoie d'Eſpagne, 16 à 17 ℔; — ſoie du Levant, 11 à 16 ℔ la ℔.

Il a été importé dans cette Ville le 14, juſques & compris le 17 Février, ſavoir :

☞ D'Agde, par les Tartanes des Capitaines *Arnaud*, *Rouſtany*, *Doumet & Allemand* 4 barriques de ſucre; — 17 barriques de caffé; — 12 barriques d'indigo; — 35 barriques de gingembre; — 13 caiſſes de thé; — 6 ballots d'eſquine; — 5 barriques de rocou; — 15 balles de laine lavée; — 12 barriques de verdet; — 4 barriques de cacao; — 1 barril de rhubarbe.

☞ De Chester, par le Vaiſſeau du Capitaine *Minot*, 370 pains de plomb.

☞ D'Alicante, par les Bâtimens des Capitaines *Umel & Benza*, 197 balles de barrille; — 152 balles de bourdes; — 134 barrils de morue; — 100 barrils de ſaumon; — 134 barrils d'alun; — 19 caiſſes de ſuc de réglisſe.

☞ De Damiete, par la Polacre du Capitaine *Gede*, 1900 *couſſes* de riz.

☞ D'Alexandrette, de Chipre & de Tripoly, par la Barque du Capitaine *Martin*, 109 balles de laine ſurge; — 3 balles de toiles ajamis blanches; — 4 caiſſes d'aſſafœtida; — 1 caiſſe d'opopanax; 22 balles de toiles ajamis écrues; — 3 balles d'ajamis bleues; — 1 balle de toile de kilis bleues; 4 caiſſes de ſéné; — 2 balles de grabeau de ſéné; — 1 caiſſe de galbanum; — 1 caiſſe de gomme ſeraphique; — 1 caiſſe de myrrhe; — 2 balles de follicule de ſéné; — 203 ſacs de galles; 4 caiſſes de gomme ammoniaque; 2 caiſſes de gomme adragante; — 5 caiſſes de ſcamonée; — 156 balles de coton en laine; — 37 balles de chaffarcanis; — 3 balles de valiby; — 10 balles de laine de chevron; — 6 pains de ſtorax rouge; — 1 caiſſe de ſtorax en larmes; — 65 balles de ſoie tripoline; — 10 balles de ſoie chipriotte; — 10 balles de piſtaches; — 3 caiſſes de rhubarbe; — 9 caiſſes de bours; 3 caiſſes de ſatin.

Le Capitaine *Jean Guigon* de la Seyne, commandant le Brigantin le *Fortuné*, arrivé à Marſeille le 18 Février, rapporte que le 29 Décembre étant ſur l'Iſle Tautare, il a rencontré la Chaloupe d'un corſaire Tuniſien, équipée de 21 hommes, leſquels s'étant ſéparés depuis huit jours du Corſaire, ont obligé ledit Capitaine de les conduire à Tunis où il eſt arrivé le 14 Janvier, & eſt parti le 21 après y avoir débarqué ledit équipage Barbareſque.

Le Capitaine *J. B. Icard*, de St. Nazaire, commandant la Barque *Ste. Roſe*, arrivé auſſi à Marſeille le 18 Février, dit, qu'il a rencontré le 19 Janvier ſur le Cap-Paſſero, 3 Capitaines Raguſins, par l'un deſquels il a appris qu'un Corſaire Arnaout, s'étoit emparé depuis environ 20 jours à Ipſera, d'un Bâtiment Toſcan chargé de bled.

De Bayonne, *le 26 Février* 1765.

Le beau temps qui regne dans ce Pays, donne de grandes eſpérances pour les bleds & pour les vignes.

Le Capitaine *Laſſalle*, venant de Nantes chargé de différentes marchandiſes, eſt arrivé ici.

Le Navire le *St. Louis*, Capitaine *Moracin*, eſt chargé de bled d'Inde pour Liſbonne, il porte auſſi des laines du Pays & d'autres marchandiſes. Il partira d'ici ſous huit jours pour ſa deſtination.

Les Navires deſtinés pour la pêche de la morue, ſont prêts à deſcendre la riviere. Les aſſurances ſe font pour l'allée & le retour, tant ſur la cargaiſon que ſur la coque du Navire, de 7 un quart à 7 & demi pour cent; — les piaſtres valent 48 ℔ 10 ß le *marc*.

De Bordeaux, *le 2 Mars* 1765.

Prix des denrées qui ont varié.

Sucre blanc commun, 48 à 50 ℔ le *cent*; indigo cuivré fin inférieur, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15 ℔ la ℔; — cacao de Caraque, 42 ß la ℔.

Il eſt entré dans ce Port le 23 & & le 26 Février, 5 Navires venant des Colonies, ſavoir : la *Nouvelle Union*, de Bordeaux, de 180 tonneaux, Capitaine *Cornillot*; — & l'*Harmonie*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Antoine Seignouret*, venant de St. Domingue, chargés de 270 barriques, 10 quarts de ſucre terré; — de 85 barriques, 1 quart de

ſucre brut ; — de 97 boucauds, 5 futailles, 69 barriques, 6 tierçons, 280 quarts, 1 barril & 55 ſacs de caffé ; — de 12 boucauds, 49 barriques, 5 tierçons, 58 quarts & 11 ancres d'indigo ; — de 2 greniers de bois de Gayac ; — de 2 barrils de caret ; — de 2 caiſſes & 10 barrils de confitures ; — de 10 caves & 2 caiſſes de ſirops ; — de 4 balles de marchandiſes de renvoi.

Le Navire la *Fortune*, de Bordeaux, de 120 tonneaux, Capitaine *Gramont*, & le *Roland*, de Honfleur, de 300 tonneaux, Capitaine *Durand*, venant de la Guadaloupe, chargés de 499 barriques, 2 tierçons, 9 quarts, 1 ancre de ſucre terré ; de 105 barriques de ſucre brut ; — de 179 barriques, 1 tierçon de ſucre tête ; d'un boucaud, 27 barriques, 1 tierçon, 83 quarts, 3 ancres, 1 ſac de caffé ; — de 28 barrils de gingembre confit ; — d'un quart & 1 ſac de cacao ; — d'un barril de cacao en pâte ; — d'un ſac de caret ; — de 13 caves, 3 caiſſes, 8 paniers & 1 dame-jeanne de ſirops ; — de 5 caiſſes de liqueurs ; — de 8 barrils 1 caiſſe de confitures ; — de 2 barrils de graine de bois ; — de 2 barrils, 1 barrique & 1 chaudiere de vieux cuivre.

Le Navire l'*Elizabeth*, de Cherbourg, de 80 tonneaux, Capitaine *Leſage*, venant de la Martinique, chargé de 32 barbarriques, 2 tierçons, 1 quart de ſucre terré ; — de 37 barriques, 1 tierçon de ſucre tête ; — de 2 futailles, 7 barriques, 31 tierçons, 121 quarts & 3 ſacs de caffé ; de 3 barriques, 5 tierçons & 20 quarts de cacao ; — de 2 caiſſes & 12 barrils de liqueurs, confitures & gingembre confit.

NAVIRES *en coutume pour les Iſles.*

La *Jeune Marguerite*, de Bordeaux, *Olavier*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier ; la *Confiance*, de Bayonne, *Montau*, Capitaine, *Cabarus*, Armateur, même Courtier ; — la *Bellonne*, de Bordeaux, *Jacob*, Armateur, *Jude*, Courtier ; — le *Neptune*, de Bordeaux, *Maſſac*, Armateur, *Chevret*, Courtier ; — le *Bordelois*, de Bordeaux, *M. A. Molinié*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier ; — le *Serieux* de Bordeaux, *Feger*, Armateur, *Chevret*, Courtier ; — le *Robuſte*, de Bordeaux, *Feger freres*, Armateurs, *Caubet*, Courtier ; — le *Solide*, des Cayes St. Louis, *Foreſtier*, Capitaine, *Cabarus*, Armateur, même Courtier.

DE LA ROCHELLE *le 2 Mars 1765.*

L'indigo cuivré vaut ici 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔ ; — le caffé de St. Domaingue, 11 à 13 ß 6 d. la ℔ ; — ſucre brut, 32 à 37 ℔ le *cent* ; — ſucre blanc 3^e. ſorte, 53 a 55 ℔ ; — ſirop, 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent* ; — piaſtres 5 ℔ 5 ß 3 d. la *piéce*.

L'eau-de-vie de cette Ville 79 ℔ ; — de St. Martin, 80 ℔ ; — de Seudres & d'Oleron, 73 ℔, & celle de Cognac 73 à 74 ℔ les 27 *veltes*.

Sel de St. Martin, 690 ℔ ; — ſel de chaudieres de Seudres, 540 à 550 ℔ ; — d°. blanc, 600 ℔. (a)

Froment le tonneau peſant 2200 ℔ *poids de marc*, 168 à 170 ℔ ; — ſeigle, 130 ℔ ; — orge 110 à 112 ℔ ; — avoine 60 à 63 ℔ le *tonneau*.

Il eſt entré dans ce Port le Navire la *Guirlande*, Capitaine *Bertrand*, venant du Port-au-prince & de St. Marc, chargé de 18 boucauds, 49 barriques, 6 tierçons, 32 quarts, 5 ancres d'indigo ; — de 185 barriques, 5 quarts de ſucre brut ; — de 176 barriques, 7 quarts de ſucre terré ; — de 6 boucauds, 69 barriques, 128 quarts & 3 ſacs de caffé ; — de 433 cuirs de bœuf en poil ; — de 10 balles de coton & de 317 billes de bois de Gayac.

Le Navire le *Triton*, venant du Cap, chargé de 2 barriques, 1 quart d'indigo ; de 8 barriques de ſucre brut ; — de 50 barriques, 3 quarts de ſucre terré ; — de 10 boucauds, 28 barriques, 1 tierçon, 35 quarts de caffé & de 3 balles de coton.

D'ANGOULEME *le 26 Février 1765.*

Lettre de M. de Montalambert de Cers, Gouverneur des Ville & Chateau d'Angoulême, à l'Auteur de la Gazette de Commerce.

» Les grains ont valu, Monſieur, aux » derniers marchés de cette Ville, ſavoir ; » le froment, 7 ℔ 10 ß le *boiſſeau*, peſant » 84 à 86 ℔ *poids de marc* ; — le méteil,

(a) *Le ſel ſe vend le* CENT, *qui eſt compoſé de* 28 *muids, le* MUID *de* 24 *boiſſeaux, chaque boiſſeau peſe environ* 80 ℔ *poids de marc.*

» 6 ℔; — le bled d'Eſpagne, 5 ℔ 5 ß; —
» la bailliarge, 6 ℔ 10 ß; — le ſeigle,
» 6 ℔ & l'avoine 3 ℔ 5 ß le *boiſſeau.*

» Je m'étois propoſé de vous marquer
» auſſi, Monſieur, le prix des eaux-de-
» vie, mais de la façon dont les Négo-
» cians en éprouvent la force, qui ſert
» de regle au prix qu'ils y mettent, on
» ne peut rien dire de poſitif là deſſus,
» ce qui devient un abus des plus crians
» pour le Cultivateur, à qui cela cauſe
» une grande diminution ſur ſes revenus.
» Autrefois quand on faiſoit de l'eau-de-
» vie, on avoit une méthode toute ſim-
» ple pour ſavoir le moment précis où
» l'eau-de-vie coulant de l'alambic, n'é
» toit plus de preuve; c'étoit d'en mettre
» dans une petite phiole étroite de verre
» fort de la longueur d'environ 4 pouces,
» où on laiſſe à peu près un travers de
» doigt de vuide, & bouchant enſuite
» l'ouverture, on l'agite fortement en
» frappant contre la paume de la main
» gauche, ce qui fait former une écume
» & de petites bouteilles, dont la viva-
» cité & la durée indiquent le degré de
» force de l'eau de vie, & tant que ces
» bouteilles ſe montrent dans la preuve,
» on nomme ainſi cette petite phiole, on
» laiſſe couler l'eau-de-vie de l'alambic,
» qu'on nomme ici chaudiere; lorſqu'on
» voyoit qu'en répétant l'agitation de la
» preuve, elle ne faiſoit plus de bouteil-
» les, & qu'on n'y voyoit qu'une écume
» légere qui ſe diſſipoit dans l'inſtant, on
» diſoit, & on dit encore, que l'eau-de-
» vie avoit perdu, c'eſt à dire, que ce
» qui alloit couler enſuite, n'avoit plus
» aſſez de force, & n'étoit plus que de la
» ſeconde, comme on la nomme ici; ce-
» pendant il étoit d'uſage qu'après que
» l'eau de-vie avoit perdu, on laiſſât en-
» core couler & mêler avec la premiere
» eau-de-vie, un quart en ſus de ſecon-
» de; s'il y avoit, par exemple, 60 pin-
» tes de bonne eau-de-vie de venue, au
» moment qu'elle avoit perdu, on en laiſ-
» ſoit encore venir 15 pintes, ce qui don-
» noit 75 pintes d'eau-de vie marchande,
» par conſéquent il falloit moins de vin
» pour faire une barrique d'eau-de-vie,
» qu'il n'en faut à préſent, & jamais l'é-
» tranger ne s'eſt plaint tant qu'on a ſuivi
» exactement cette méthode; mais Meſ-
» ſieurs les Négocians n'ont pas trouvé
» que cela fît leurs affaires, ils ont ima-
» giné un peſe-liqueur qu'ils nomment
» *éprouvette*, au moyen de laquelle ils pré-
» tendent régler la force de l'eau de-vie,
» de laquelle ils ont exclus la ſeconde,
» & la veulent même plus forte qu'elle n'eſt
» au moment qu'elle a perdu, ce qu'on ap-
» pelle coupée au ſerpentin; mais comme
» cette éprouvette n'a pas, comme le ther-
» mometre de Réaumur, un point fixe d'où
» on puiſſe partir & qui puiſſe aſſurer tous
» ceux qui s'en ſerviront, que le degré
» eſt le même par tout, il en réſulte un
» abus des plus crians; chaque Négociant
» ou Commiſſionnaire, pour la plupart,
» a pour l'achat des eaux de vie, deux
» éprouvettes réglées ſur ſon caprice &
» ſa cupidité, l'une pour acheter du cul-
» tivateur, & l'autre pour la livrer à ſon
» commettant. Quand ils viennent dans
» nos campagnes pour acheter nos eaux-
» de-vie, ils mettent leur peſe-liqueur
» dans un petit vaſe avec notre eau-de-
» vie, cette cérémonie faite, ils vous di-
» ſent tranquillement, Monſieur, votre
» eau-de-vie n'eſt qu'à tant de degrés, je
» ne puis vous la faire valoir que tant;
» mais Monſieur, j'ai pris toutes les pré-
» cautions imaginables pour la faire bon-
» ne, on l'a même coupée au ſerpentin,
» on a pas attendu qu'elle eût per-
» du pour lever le baſſicot, c'eſt à-dire,
» ôter le vaſe qui reçoit la bonne eau-
» de-vie, pour y ſubſtituer celui où doit
» couler la ſeconde: on a beau objecter
» toutes ces raiſons, l'éprouvette du Com-
» miſſionnaire a parlé, c'eſt un oracle auq.
» il faut ſe ſoumettre & accepter le prix
» qu'on vous offre. L'acheteur a-t il cette
» eau-de-vie chez lui, il conſulte l'autre
» éprouvette, il met tant de parties de
» cette eau-de-vie dans un vaſe, & voit
» ſi en y ajoutant un 8e. 9e. ou 10e. d'eau,
» ce mélange donnera de l'eau-de-vie
» marchande, & ſelon la duperie qu'il a
» faite au vendeur, il gagne d'un coup
» de filet, un 8e. 9e. ou 10e. ſur ce mar-
» ché, & prive par cette manœuvre le
» propriétaire des terres du fruit de ſes
» travaux. Cet abus n'eſt pas le ſeul,
» Monſieur, qui ſe commette au ſujet
» du commerce des eaux-de-vie; comme
» cette denrée ne peut pas être vendue

» par le cultivateur directement à celui » qui la conſomme, on eſt forcé d'avoir » recours à des Commiſſionnaires, ſoit » du dedans, ſoit du dehors du Royau- » me; ces Commiſſionnaires ne ſont que » dans les Villes d'Orléans, Nantes ſur » la Loire, Angouléme, Châteauneuf, » Jarnac, Cognac, Charente ſur la rivie- » re de ce nom & Bordeaux ſur la garon- » ne, ce qui forme un bien petit nombre » de perſonnes ſur chaque riviere, par » les mains de qui cette denrée doit paſ- » ſer & fait que ces Meſſieurs font le mo- » nopole très-facilement, n'ayant point » de concurrens qui les forcent à hauſſer le » prix de cette liqueur. Avant que l'E- » tranger leur donne des commiſſions pour » acheter, ils rempliſſent leurs magaſins » au plus bas prix poſſible, diſant au cul- » tivateur qui veut vendre, qu'ils n'ont » point de commiſſions, que s'ils achet- » tent ſon eau-de-vie, c'eſt pour lui faire » plaiſir, & qu'ils riſquent encore beau- » coup en lui en donnant le prix qu'ils » leur offrent; le beſoin fait vendre & ac- » cepter le prix. L'Etranger fait-il une » demande, ils vont au marché, achetent » quelques tierçons d'eau-de-vie à un prix » plus haut que les marchés précédens, » afin de pouvoir mander à leurs com- » mettans que lorſqu'ils ont reçu ordre » d'eux d'acheter, l'eau-de-vie a valu tel » prix; n'eſt-ce pas ſe rendre maître du » prix d'une denrée, & ne peut-on pas » dire avec juſte raiſon que c'eſt là faire » le monopole? Pour remédier au pre- » mier abus touchant le degré de force » de l'eau-de-vie, je croirois qu'il n'y au- » roit point de voie plus ſure que celle » de ſavoir à quel degré de force l'eau- » de-vie eſt bonne à tous les uſages or- » dinaires de la vie; comme pour faire » des liqueurs, confire des fruits, étuver » des playes, *&c.* car ce n'eſt pas d'eſprit » de vin dont on ſe ſert pour cela, & ce » n'a jamais été que les diſtilateurs de » profeſſion qui ont rectifié l'eau-de-vie » pour faire leurs liqueurs ſpiritueuſes. » Meſſieurs de la Chambre du commerce » pourroient ſe charger de fixer ce degré » de bonté, de faire faire enſuite des » éprouvettes toutes égales; voir enſuite » quel degré elles marqueroient dans l'é- » preuve de cette eau de-vie, envoyer en- » ſuite quelques-unes de ces éprouvettes » cachetées du même cachet, dans les prin- » cipales Villes de commerce de cette li- » queur, comme à Bordeaux, Orléans, » Nantes, Angouléme, Cognac, leſquelles » éprouvettes ſeroient dépoſées dans une » armoire, dont deux Magiſtrats auroient » chacun une clef différente, & lorſqu'il » ſurviendroit quelque différend entre le » vendeur & l'acheteur, on prendroit de » l'eau-de-vie qui fait la matiere de la » conteſtation, cachetée par les deux par- » ties, & on iroit devant les Juges pré- » poſés, qui ayant ſous leurs yeux le de- » gré de force fixé par la Loi, ſeroient à » même alors de porter un jugement équi- » table.

» Pour remédier au ſecond abus, je » penſerois qu'il faudroit que les Négo- » cians ne puſſent enmagaſiner d'eau-de- » vie que pour 8 ou 15 jours, au moyen » de cela ils ne feroient leurs achats que » conformément aux demandes qu'on leur » feroit; il pourroit y avoir alors de la » concurrence qui tourneroit au profit du » cultivateur, & le Commiſſionnaire ſe- » roit forcé de ſe contenter du droit de » commiſſion, profit bien plus ſolide mais » plus lent, & qui écarteroit bien des ban- » queroutes que l'appétit d'une fortune » plus prompte ne rend que trop fré- » quentes.

DE NANTES *le* 4 *Mars* 1765.

Prix des grains.

Froment d'Amont de 1763, 140 à 130 ℔ le *tonneau*, peſant environ 2280 ℔ *poids de marc*; — froment de 1764, 148 à 150 ℔; ſeigle de 1764, 100 ℔; — ſeigle de Saumur, 95 ℔; — avoine d Ancenis, 70 ℔; bled noir, 65 ℔; — feves de ſaumur, 150 à 148 ℔; — eau de vie 94 ℔ les 29 *veltes*.

On a conduit dans ce Port par différentes barques, 3739 buches de bois de Campêche provenant du Navire le *Mentor*, naufragé le 8 Janvier dernier ſur la pointe de Quiberon.

Il eſt arrivé à Paimbeuf depuis quelques jours, ſix de nos Navires venant de St. Domingue, ſavoir; le *Laverdy* du Cap, Capitaine le Sr. *J. Fourneau*, Armateur *M. C. Lory*; — *l'Aimable Godon*, Capitaine le Sr. *Deſponds*, Armateurs MM. *Four-*

nier pere & fils; — les *Deux Amis*, de Léogane, Capitaine le Sr. G. *Duval*, à la conſignation de MM. *Bouteiller pere & fils*; — les *Citoyens*, Capitaine le Sr. *Le-Gallo*, à la conſignation de M. *Bertrand de la Clauſerie*; — *l'Orphée*, Capitaine le Sr. C. *Dupuy*, Armateurs MM. *Laſſalle & Vianmert*, & le *Chaumont* du Port-au-Prince, Capitaine le Sr. *Tronchon*, Armateur M. G. *Richard*, chargés de 34 boucauds, 29 barriques, 1 tierçon & 77 quarts d'indigo; — de 839 barriques, 20 quarts de ſucre terré & tête; — de 393 barriques, 31 quarts de ſucre brut; — d'un boucaud, 14 futailles, 110 barriques, 1 tierçon, 111 quarts & 17 ſacs de caffé; — de 22 balles & 71 ballots de coton; — de 283 madriers, buches ou planches de bois des Iſles; — de 30000 ℔ de bois de Gayac; de 3 quarts de caret; — de 59 ſurons de quinquina; — de 300 côtés de cuirs tannés; — d'un quart de cacao; — de 6 barrils & 7 caiſſes de conſitures & ſirops.

On vient d'apprendre l'arrivée à Paimbeuf du Navire le *Jean François*, venant du Cap St. Domingue.

Le Navire le *Dannecourt*, de 150 tonneaux, Capitaine le Sr. *Berthault*, Arma- M. *Dhaveloose*, eſt parti pour Guinée.

DU HAVRE *le 6 Mars* 1765.

Il eſt entré dans ce Port le 4 & le 6 Mars, le Navire Hollandois la *Marie Gallere*, Capitaine *J. Clauſen Vaudernuey*, venant d'Alicante, chargé de 527 balles de ſoude; — de 217 balles de laine; — de 14 futailles de vin; — de 9 balles, 11 demi-balles d'amandes; de 25 *pagas* de figues & de 7 caiſſes de fruits.

Le Navire l'*Africain*, Capitaine *Drouet*, venant du Cap François, chargé de 29, 730 ℔ de ſucre brut, avec acquit de guinée; — de 324 barriques, 1 tierçon, 6 quarts de ſucre terré, peſant 389, 358 ℔, dont 225 barriques, 1 tierçon, 1 quart avec acquit de guinée; — de 29 boucauds, 31 barriques, 136 quarts, 28 ſacs de caffé, peſant 54, 270 ℔; — d'un boucaud, 101 barriques, 11 tierçons, 81 quarts d'indigo, peſant 41, 465 ℔; — de 1544 ℔ de coton; — de 34 barrils de conſitures; — de 43 petites caiſſes de ſavon & autres marchandiſes de retour

La nuit du 5 au 6 Mars, le Navire Hollandois la *Marie Gallere* a échoué dans le Port ſur la pointe du quai de Marie-Motte, & a ſouffert conſidérablement lorſque la mer s'eſt retirée. Pluſieurs piéces de l'arriere du Navire ont largué, enſorte qu'à la marée ſuivante il a monté juſqu'à 4 pieds d'eau dans ſa cale. On a fait tout ce qui étoit poſſible pour retirer ce Navire de l'endroit où il étoit, & on a réuſſi à le mettre dans un autre lieu plus commode pour la décharge. On y travaille à préſent, on craint que les marchandiſes de ſon chargement, & ſur-tout les ſoudes, ne ſoient bien endommagées par l'eau de la mer.

Prix de la prime d'aſſurance.

Pour la Martinique & la Guadaloupe, pour aller & retour, 5 un quart *pour cent*; pour l'aller ſeulement, 3 *pour cent*; — pour le retour, 3 *pour cent*.

Pour St. Domingue, allée & retour, 5 & demi *pour cent*; — pour l'aller ſeulement, 3 *pour cent*; — pour le retour, 3 *pour cent*.

PRIX *des grains à Beauvais pendant le mois de Février* 1765.

PRIX DE LA MINE.	*Prix du ſp. meſure de Paris.*	
Froment,	2 ℔ 18 ß	14 ℔ 10 ß
Moiſon,	2 10	12 10
Meteil,	2 4	11
Petit bled	2	10
Seigle,	1 14	8 10
Orge,	1 14	6 16
Avoine,	1 16 7	12 4 2

AVIS *de Commerce.*

Un Particulier de Cadix, homme de toute ſolidité, deſireroit ſe procurer des perſonnes qui vouluſſent acquérir des intérêts dans les pacotilles ou groſſes, ſur le Vaiſ. Eſp. le *St. François de Paula*, dit le *Matamoros*, qui, favoriſé par les tems, mit à la voile le 6 Février dernier pour LIMA: ce Vaiſſeau grand voilier & des meilleures propriétés, fera ſon retour dans un an, & pourra être rendu dans le Port de Cadix au mois de Septembre de l'année prochaine.

Ceux qui voudront prendre part dans ces intérêts, s'adreſſeront à M. ROQUE, *Agent de change, rue du Mail à Paris*, qui eſt porteur de l'état des parties ſur leſquelles on

fera des ceſſions d'intérêts, dont il donnera communication aux perſonnes qui voudront s'inſtruire de la nature de cette ſpéculation, & des conditions ſous leſquelles les ceſſions ſeront faites.

Les perſonnes qui ont de l'argent à faire valoir ne ſauroient trouver une occaſion plus avantageuſe, cette affaire étant très-bien concertée, & très-ſolidement liée. On eſt preſque certain qu'elle rendra 38 à 40 ℔ *pour cent* de bénéfice dans 18 mois de temps.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris le Samedi 9 Mars 1765.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . . .	15	10	à	16	10	
Pluſieurs ont vendu	12		à	15		
Seigle *le ſep.* 230 ℔	7	10	à	8	10	
Orge, *le ſep.* 190 .	8	5	à	9		
Avoine *le ſep.* 290	15		à	18		
Veſce *le ſep.* 300 .	10		à	11		
Millet *le ſep.* 280 .	19					
Navette *le ſep.* 280	23		à	24		
Chenevis *le ſep.* 165	13		à	15		
Lentilles . . .	14		à	36		
Lentilles à la R^e. .	20					
Haricots . . .	16		à	28		
Haricots ronds .	16	10	à	18		
Pois verds . . .	13		à	38		
Pois blancs . . .	15		à	18		
Pois gris . . .	9	10	à	13		
Féverolles . . .	12		à	13	10	
Feves Suiſſes . .	16		à	26		
Feves de Marais .	13					
Sarazin	9					
Lin	30					
Senevé						
Geniêvre . . .						
Luzerne . . .	12	10				
Farine blutée, *le boiſſeau* . .	22	ß 3	₰ à	28	ß	₰
Remoulage . .	14	3	à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 7 au 9 Mars.*

	℔	ß		℔	ß
Froment, *le ſept.*	15	10	à	16	10
pluſieurs ont vend.	13		à	15	5
Seigle.					
Orge.	7	5			
Veſce.	12				
Avoine *en ſacs.* .	16		à	16	10
Avoine *en banne.*	15		à	15	10
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	22		à	31	

CHANGE DE LONDRES *Avec les différentes Places de l'Europe, le Vendredi 1^er. Mars 1765.*

Amſterdam, 2 uſances ½ .	36	6	
D°. à vue	36	4	
Roterdam, à 2 uſ. ½ .	36	7	
Hambourg, 2 uſances ½	34	10	
D°. à 2 uſances . . .	34	9	
Paris	30	¾	
D°. 2 uſances . . .	30	½ ½	à 9/16
Bordeaux, 2 uſances .	30	½ ½	à ⅝
Cadix	38	⅞	
Madrid	39		
Bilbao	38	⅞	
Livourne	49	⅛	à ¼
Gênes	48	⅛	
Veniſe	50	⅛	
Liſbonne	5	5 ½	⅝
Porto	5	4 ¼	
Dublin	9	½	
Agio de la banque d'Holl.	3	¾	

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces . .	3 ℔	18 ß	₰	
D°. en barres . . .	3	18		
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares . .	5	3		
D°. petites	5	3		
Grandes Mexicaines . .	5	3		
D°. petites	5	3		
Argent en barres . . .	5	4	¼	
Cochenille la ℔ . . .	21	ß	₰	*ſterl.*

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque . .	129	½
De la Com. des Indes . .	151	¼ à ½
Action de la M. du Sud .		
Anc. Ann. de la M. du S.	86	
D°. Nouvelles	85	⅛ à 85
D°. réduites à 3 p° . .	87	½
D°. conſolidée à 3 p° .	87	⅛ à 86 ⅞ 87
De la Com. des In. à 3 p°		
D°. de 1751 à 3 p° . . .	fermée	
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	fermée	
D°. 1758. à 3 ½ p°, . .		
D°. 1762 à 4 p° . . .	99	¾ à ½ à ¾
Bill. de la C. des I. prime.	62 à 60 ß	
De l'Ech. 1763 prime .	2 à 1 ß	
De la Marine payable en Novembre, eſcompte.	4	¼
Annuités à long termes .	26	⅝
Souſcriptions 1763 . .		
De la Marine. à 4 p° .	98	¼
4 p° 1763 . . .	98	⅜ à ½

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1765.	*Du Vendredi 8.*	*Du Samedi 9.*
Actions des Indes.	an. / 1e. ap. 1390 / 2e. ap. 1190	1390 87 1/2 / 1190
Emprunts de la Compagnie.	438	438
Promeſſes de la Compagnie.	10 1/4	10 1/4 10m. 12.
Actions des Fermes.	1000	1000
Troiſiéme Loterie Royale.		
Lots de la troiſiéme Loterie.	8e. 9e. 1. 11	
Duplicata de la troiſiéme.	90	
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		
Annuités.	438	439 · 1760
Coupons d'Annuités.	87	87 89 1/2
Emprunt de 50 millions.	9 1/2 4 & 5m 10 1/2	9 1/2
Colonies, 1759.		16 1/2 1758, 1 p o/o perte
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.	11e. 16.	
Canada	31	
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p o/o		
A 3 p o/o ſur les Cuirs.		
A 3 p o/o ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles Généralité de Paris.		
Tailles Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p o/o.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 1/4	56 1/4
Londres.	31	31
Hambourg.	179	178 3/4
Madrid.	15 3 6	15 3
Cadix.	15 2	15 2
Livourne.	96	96 1/4
Lyon, *Rois.*	1/2 Bce.	1/8 Bce.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant 8 pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1765. Du Mardi 3 Septembre.

AGRICULTURE.

De Pensacola.

ON eſt informé par pluſieurs lettres que les parties Occidentales de cette Province, produiſent le jalap en abondance. Les Colons après diverſes expériences qui leur ont réuſſi, eſperent avoir dans peu de temps du jalap auſſi bon que celui de la Vera-Cruz.

De Stockolm, *le* 16 *Juillet* 1765.

On écrit de cette Ville qu'on n'y a point eu d'été juſqu'à préſent, & que les nuits y ſont extraordinairement froides; le grain n'a pû mûrir, & ſuivant les apparences on a lieu de craindre que la récolte ne ſoit très-mauvaiſe.

De Cadix, *le* 5 *Août* 1765.

Prix de quelques Denrées.

Le froment, 50 reaux de veillon, *la fanegue;* — l'orge, 24 reaux. L'huile, 25 reaux de Veillon *l'arobe*; la laine, à 38 reaux de Veillon *le cent.*

De Londres, *le* 9 *Août* 1765.

Importations.

On a enrégiſtré le premier de ce mois à la douane 1500 quarters de froment de Dantzick; & 100 quarters de ſeigle qui ont été exportés pour le Portugal.

On a importé depuis le 2 de ce mois de differens pays étrangers 3946 quarters de froment dans le Port de Londres.

Etat & prix des grains en Angleterre.

Le marché d'Uxbridge a été abondamment fourni le premier de ce mois, & dans la quantité de vieux froment qui a été expoſé ſur ce marché pendant les ſix derniers mois pour lequel on demandait 14 ℔ du load (*), il ne s'en eſt point trouvé qui ait été vendu ce prix. Il y avait auſſi beaucoup de froment nouveau, & on ſuppoſe qu'il a paru le premier ſur les marchés d'Angleterre.

Suivant les nouvelles qu'on a reçues de différentes Provinces, preſque tous les Fermiers ont commencé la récolte de leurs grains la ſemaine derniere. Le froment eſt très-beau par-tout, & on en a déja apporté quelques loads ſur les marchés. Dans les Provinces de Lincoln & de Cambridge la récolte de l'avoine eſt très-abondante dans les endroits marécageux. Ce grain a manqué dans pluſieurs autres parties du Royaume.

La vente qui a été faite le 5 de ce mois du froment & de la fleur de farine au marché de Bearkey par Robert Newton & Joſeph How, Peſeurs de farine de la ville de Londres, conſiſtait en 155 quarters à 46 ß; — 364 à 44 ß; — 92 à 43 ß; — 80 à 42 ß 6 d.; — 80 à 42 ß; — 100 à 41 ß 6 d.; la fleur de farine a été vendue 40 ß le ſac contenant cinq boiſſeaux.

Les récoltes de froment ſont très abondantes cet été dans les Provinces de Nor-

(*) *Le load eſt de cinq quarters.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

thampton, de Nottingham & de Lincoln, mais l'orge & le ſeigle ſont en général d'une qualité très-médiocre.

DE TOULOUSE, *le* 16 *Août* 1765.

PRIX *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Toulouſe*, 20 ℔ 11 ß 3 ₰; à *Alby*, 18 ℔ 12 ß; à *Caſtres*, 20 ℔ 2 ß 6 ₰; à *Lavaur*, 18 ℔ 15 ß; à *Caſtelnaudary*, idem; à *Limoux*, 23 ℔ 16 ß 3 ₰; à *Carcaſſonne*, 22 ℔ 4 ß 11 ₰; à *Narbonne*, 25 ℔ 16 ß 11 ₰; à Beziers, idem; à *Pezenas*, 26 ℔ 9 ß 2 ₰; à *Montpellier*, 26 ℔ 18 ß 4 ₰; à *Niſmes*, 27 ℔ 1 ß 11 ₰.

D'AMIENS, *le* 18 *Août* 1765.

PRIX *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Amieus*, 16 ℔ 10 ß; à *Abbeville*, 13 ℔ 18 ß 5 $\frac{1}{4}$; à *Doulens*, 14 ℔ 2 ß 6 $\frac{3}{4}$; à *Montdidier*, 14 ℔ 7 ℔; à *Peronne*, 14 ℔ 17 ß 8 ₰; à *St. Quentin*, 15 ℔ 6 ß 4 $\frac{7}{8}$; à *Boulogne*, 17 ℔ 15 6 $\frac{2}{3}$; à *Calais*, 19 ℔ 10 ß.

DE TOURS, *le* 17 *Août* 1765.

PRIX *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Tours*, 16 ℔ 8 ß 10 ₰; à *Amboiſe*, 16 ℔ 2 ß 9 ₰; à *Loches*, 15 ℔ 17 ß 11 ₰; à *Chinon*, 16 ℔ 16 ß 6 ₰; à *Richelieu*, 15 ℔ 8 ß 8 ₰; à *Loudun*, 15 ℔ 9 ß 6 ₰; à *Angers*, 15 ℔ 7 ß 2 ₰; à *Saumur*, 16 ℔ 12 ß 10 ₰; à *Montreuil-Bellay*, 15 ℔ 5 ß 7 ₰; à *Château-Gontier*, 13 ℔ 5 ß 10 ₰, à *Baugé*, 14 ℔ 17 ß 7 ₰; à la *Fleche*, 13 ℔ 8 ß 9 ₰; au *Mans*, 13 ℔ 4 ß 1 ₰; à *Mayenne*, 13 ℔ 13 ß 8 ₰; à *Laval*, 14 ℔ 16 ß 7 ₰; au *Château du Loir*, 14 ℔ 8 ß 11 ₰.

NOUVELLES RUCHES A MIEL.

M. de Maſſac, membre de la Société d'Agriculture établie à Brive, a inventé des ruches en bois moins compliquées, moins embarraſſantes, & moins couteuſes que celles qu'on avait faites auparavant. On y trouve toute l'aiſance poſſible pour nourrir & ſoulager les mouches dans les tems de maladies & de famine; pour prévenir leurs pertes & leurs affoibliſſemens dans toutes les ſaiſons, & ſurtout pendant l'hiver & au commencement du printems; pour les garantir des impreſſions du froid & des inſultes de cette multitude d'ennemis qui cherchent ou à les détruire, ou à ravager leurs proviſions. Enfin ces nouvelles ruches ſont très commodes pour dégraiſſer, placer & tranſporter les hauſſes néceſſaires ſans faire périr les abeilles, & ſans exciter leur mauvaiſe humeur. M. de Maſſac dans une lettre qu'il nous a adreſſée, avoue que les ruches inventées par M. le Comte de la Bourdonnaye & M. Palteau lui ont fourni l'idée de celle qu'il vient de donner. Il ajoute que les mouches ſe plaiſent beaucoup dans ſa nouvelle ruche, qu'elles paraiſſent y travailler avec plus d'ardeur que dans les autres; qu'il en a fait diſtribuer quelques-unes à ſes dépens, & que pluſieurs perſonnes s'empreſſent à adopter ſa nouvelle méthode.

M. de Maſſac doit faire imprimer inceſſamment un Mémoire dans lequel il donnera la deſcription de cette ruche avec un détail circonſtancié des divers ſoins qu'on doit prendre des Abeilles chaque mois de l'année.

COMMERCE.

DE PETERSBOURG.

Projet du Commerce.

IL doit ſe former ſous la protection de Sa Majeſté Impériale une Société de Marchands qui prendra le nom de Compagnie de la Mer Caſpienne. Cette Compagnie compte établir un commerce depuis la Ville d'Aſtracan juſqu'au Wolga, & l'étendre même dans la Perſe & l'Indouſtan.

DE GOTHENBOURG.

ARRIVÉE *d'un Vaiſſeau.*

LA cargaiſon du Vaiſſeau Suédois *le Château de Gothenbourg*, arrivé de la Chine

à Gothenbourg, consistait en 2, 883, 312 *liv.* de différentes sortes de thé, 5000 piéces de nankins, 339 caisses, 24 demi caisses, & 16 boëtes de porcelaines.

EXTRAIT *des Papiers Anglais du mois d'Août* 1765.

EXTRAIT *d'une Lettre d'un Officier au service de la Compagnie des Indes Anglaises, datée du Camp d'Arietur le* 8 *Janvier.*

Etat du Commerce des Anglais dans les Indes.

Depuis la réduction de Maduré, l'armée a conquis pour le Nabab la Province d'Arietur, dont le revenu est de 5000 ℔ sterlings. Nous avons ordre d'en attaquer une autre qui lui est contigüe. Les Commandans de ces deux Provinces rassurés par les bois impénétrables qui les entourent, se sont mutuellement soutenus jusqu'à présent pour se maintenir dans l'indépendance du Nabab. La victoire que les Anglais ont remportée dans le Bengale sur le Sajha Dowla un des plus puissans Princes de l'Inde, a rendu la Compagnie Maîtresse du Commerce dans la plus grande partie des Etats du Mogol; *on peut sans exagération la comparer dans le moment présent à Alexandre le Grand, & assurer que depuis les bords de l'Indus jusqu'au rivage du Gange, le pouvoir de la Compagnie est encore plus respecté que ne le fut celui de ce fameux Conquérant.*

De LONDRES, *le* 8 *Août.*

Saisie de Diamans.

Les Officiers de la Douane de Portsmouth ont fait sur le Vaisseau de guerre le Medway arrivé depuis peu des Indes Orientales dans ce port, une saisie très-considérable. Elle consiste en une quantité prodigieuse de diamans & d'autres bijoux de prix.

La grande quantité de diamans importés nouvellement en Angleterre, a fait tomber le prix de cette précieuse marchandise de près de quinze pour cent.

De LONDRES, *le* 15 *Août* 1765.

Il y a quelques jours que l'on a brûlé à Douvres en présence des principaux Officiers de ce Port plus de dix mille aunes de rubans de Manufacture étrangere, qui avaient été saisis & condamnés dans cette Ville. Il a été payé sur le champ une gratification de 25 pour $\frac{0}{0}$. pour le compte des Marchands rubaniers de Coventry qui ont résolu de ne rien épargner pour arrêter ce commerce clandestin. Un acte du Parlement rendu en dernier lieu porte une amende de 200 ℔, & les frais de poursuite, outre la perte des marchandises, pour quiconque aura en sa possession des marchandises de Manufacture étrangere.

Le sieur Chilton, Officier de la Douane, a saisi le 10 de ce mois à Charing Cross une grande caisse contenant un grand nombre de tableaux flamands. Ils étaient si adroitement enduits d'une couleur étrangere, que tous les Officiers chargés de la visite, & entre les mains de qui ils avaient passé auparavant, n'ont pas pu s'appercevoir de la fraude.

CARGAISON *du Lord Holland.*

Ce Navire arrivé de la Chine en Irlande pour la Compagnie Unie des Indes, apporte 433, 000 *liv.* de thé boui, 21700 de thé cougou, 8700 de thé byson, 206900 de thé single, 90 demi caisses & une boëte de porcelaine de la Chine & divers autres effets.

De CETTE, *le* 21 *Août* 1765.

EXPORTATION.

Il est sorti de cette Ville depuis le 12, jusques & compris le 17 Août; pour différens Ports d'Espagne, 18 muids de vin; — 1020 *livres* de verdet, — 91, 700 *livres* de Millet; — 1400 galettes; — 12 douzaines de savonettes; — 350 *livres* de fil; — 3 *livres* d'eau de vulnéraire; — 8 *livres* de pâte d'amendes; — 40 douzaines de peaux de mouton.

De BAYONNE, *le* 19 *Août* 1765.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il est entré dans ce Port le 16 du courant, le Navire *les quatre Amis*, de 162 tonneaux, Capitaine *Bernard Bonbalier*, venant de Cayenne avec 20 personnes &

90 balles, 2 ballotins de coton ; — 47 bariques, 5 quarts, 39 ſacs de cacao ; — 71 bariques, 2 quarts de rocou ; — 14 quarts, 2 ſacs de café ; — 126 bils de bois de couleur ; — 3 ballotins de ſima rouba.

La Frégate *l'Heureuſe paix*, de Bayonne, de 200 tonneaux, Capitaine *Thomas Laſſalle*, venant de la Guadaloupe, avec 20 perſonnes, 307 bariques de ſucre ; — 3 boucauts, 4 bariques, 27 tierçons, 150 quarts, 1 ancre, 51 ſacs de café ; — 4 bariques, 4 tierçons, 27 ſacs de cacao ; — 41 cuirs en peaux ; — 3 quintaux d'écorce de gayac ; — 2 caiſſes de marchandiſes ; — 4 caves de ſyrops.

Sortie *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port depuis le 12 juſques & compris le 17 Août, pour différens ports d'Eſpagne, 33 bariques d'eau-de vie ; — 16 balles de papier ; — 1 ballot de clincaillerie ; — 1 balle, 6 ballots de marchandiſes ; — 26 caiſſes de ſavon ; — 2500 *liv.* de brai-gras ; — 12 demi barils de goudron ; — 5100 *conques* de bled d'Inde ; — 200 ſacs de farine ; — pour Dantzick, 110 tonneaux de vin ; — pour Amſterdam, 26 tonneaux de vin ; — 22 tonneaux de térébenthine ; — 17 tonneaux d'eau de-vie ; — 46 balles de réglisſe ; — 480 pains de brai ; — 9 balles de peaux d'agneau ; — 98 conques de graine de lin.

De Bordeaux, *le* 24 *Août* 1765.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le 17 & le 20 Août, 6 Navires venant des Colonies, ſçavoir *l'Eſpérance*, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *Etienne Pommiers* ; le *Bizarre*, de Bordeaux, de 200 tonneaux, venant de la Guadaloupe, chargés de 260 bariques, 5 tierçons, 6 quarts, 1 baril de ſucre terré ; — 267 bariques, 4 tierçons, 13 quarts de ſucre tête ; — 237 bariques 2 tierçons de ſucre brut ; — 31 bariques 28 tierçons, 115 quarts de café ; — 1 grenier, 312 ſacs de gingembre ; — 11 balles, 12 matelas, 7 oreillers de coton ; — 36 planches de bois de noyer ; — 2 quarts de cacao ; — 2 caves de ſyrops ; — 38 barils de confitures.

Le Navire *la Proſpérité*, de Bordeaux, de 140 tonneaux, Capitaine *Guillaume Dubois*, venant des Cayes ; le Navire *la Daurille*, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine *Bonnet*, venant de Saint Domingue. La cargaiſon de ces deux Navires conſiſte en 10 bariques, 6 quarts de ſucre terré ; — 170 bariques, 54 quarts de ſucre brut ; — 4 boucauts, 10 bariques, 22 quarts de café ; — 2 boucauts, 12 bariques, 4 ancres, 11 quarts, 3 barils d'indigo ; — 40 balles, 1 ballot, 85 ballotins, 2 matelas de coton ; — 116 boucauts de ſyrop mélaſſe ; — 1 grenier de bois de gayac ; — 3 madriers de bois d'Acajou, — 17 côtés de cuirs en poil ; — 1 cave de ſyrops.

Le Navire *l'Eléphant*, de Bordeaux, de 700 tonneaux, Capitaine *Ih. Duler* ; *les deux Amis*, de Marſeille, de 160 tonneaux, Capitaine *In. F. Caſtellan*, venant tous deux de Cayenne, d'où ils amenent 61 bariques, 1 quart de ſucre terré ; — 57 bariques 1 quart de ſucre brut ; — 1 barique, 23 quarts, 2 ſacs de café ; — 16 futailles, 22 quarts, 148 ſacs de cacao ; — 35 balles de coton ; — 72 bariques, 2 quarts de rocou ; — 159 billes de bois de menuiſerie.

De St. Malo, *le* 20 *Août* 1765.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré depuis trois jours dans ce Port, le Navire *le Saint Pierre*, de Dewalla, Capitaine *Nils Olufſon Alingreen* ; *la Marguerite*, de Duwalla, Capitaine *Olof Pehrſen Roman*, venant tous deux de Duwalla, où ils ont chargé 1090 douzaines de planches & 84 douzaines de demi planches de ſapin ; — 65 gaules ou petits mâts de ſapin ; — 79 barils de brai ; — 67 barils de goudron ; — 191 barres de fer quarré ; — 16 demi-barre de fer plat.

Le Senau *le Cadet*, d'Elſeneur, Capitaine *Jean Booyſen*, venant de Dantzick, avec 1380 planches de Pruſſe de 30 à 36 pieds de long ; — 326 planches de 12 à 18 pieds ; — 4020 douves à futailles ; — 1 tonneau de froment en dix ſacs.

Le Coffre, *la Demoiſelle Aletta*, de Wourend, Capitaine *Wiebebendriks*, venant de Riga, chargé de 123 pieces de mâtures de différentes longueurs ; — 280 douves pour bottes.

ETAT des Draps fabriqués dans l'Inſpection de St. Pons en Bas Languedoc pendant les ſix premiers mois de 1765.

NOMS des lieux de Fabrique.	Noms des étoffes.	Largeur des étoffes.	PRIX courans dans les Fabriques.	Nombre des pieces marquées pendant ce ſemeſtre.		
Saint Pons.	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6℔	910		
Idem.	Londres larges. .	1 au $\frac{1}{4}$	4 15ß	2450		
Manufacture Royale d'Amblaid. . . .	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6 2 6d.	3300		
La Baſtide	Londres larges. .	1 au $\frac{1}{4}$	4 15	240		
St. Chinian	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6	3078		
Roquebrun.	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6	120		
Manufacture privil. de Ceſſenon. . .	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6	240		
Manufacture Royale de Bonafoux de St. Anian. . . .	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6 2 6	440		
Manufacture Royale de Bernon de St Anian	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6 2 6	340		
Manuf. Royale de Biſe.	Draps fins	1 au $\frac{1}{4}$	9	35		
	Londrins ſeconds.	1 au $\frac{1}{6}$	6 15	1162		
	Londres larges. .	1 au $\frac{1}{4}$	4 17 6	80		

La longueur de toutes les pieces eſt de 17 aunes. . . . 9395
Et la valeur en argent. . . . . 918493 ℔
Par les différentes révolutions arrivées dans ces Manufactures, la diminution au total des pieces marquées, en comparaiſon du pareil ſemeſtre de l'anné précédente, eſt de . . 1008 pieces.
Et celle en argent eſt de . . . . . 75059 ℔.

DU HAVRE, *le 26 Août 1765.*

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port depuis le 19, juſques & compris le 26 Août, le Navire *le St. Jean-Baptiſte*, Capitaine *François Moriſſe*, avec 5 balles de laine; 6 formes de ſucre; 897 ſacs vuides.

Le Navire Danois *l'Emmanuel*, Capitaine *Frideric Holſt*, venant de Holmſtrand où il a chargé 1 grenier de planches & de demi-planches; 1 grenier de ſapins & mériers; 1 grenier d'avirons; 6 petits mâts; 1 poële; le Navire *l'Entrepriſe*, Capitaine *de la Croin*, venant de la Guadaloupe, dont on n'a point encore le chargement.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti le 21 & le 23 Août le Brigantin *l'Orient*, Capitaine *Saurin*, allant à Cadix, chargé de bled.

La Gabare du Roi *l'Ecluſe*, Capitaine *le Hericher*, allant à Breſt.

NAVIRES *en armement.*

Le Navire LA CONFIANCE, de 24c

tonneaux, armé de 10 canons, 19 hommes d'équipage, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller en droiture à LA GUADALOUPE, & partira à la fin du mois de Septembre prochain. Ce Navire chargerait auſſi pour la Martinique s'il ſe trouvait une vingtaine de tonneaux à fret: ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes, s'adreſſeront à Paris, *à M. Dominique le Prieur*, rue du petit Lion St. Sauveur; à Rouen, *à M. J. L. le François*; au Havre, *à M. André Limozin*.

Le Navire L'EMMANUEL, de 300 tonneaux, Capitaine GUIGOU, eſt pareillement en charge dans ce Port pour aller à Cadix. Ceux qui voudront y paſſer, ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, *à M. Pierre Famin*.

DE CAEN, *le 24 Août 1765.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le Navire *le Fort St. Pierre*, Capitaine *Gilles Simeon*, venant d'Oſtende avec 34, 800 *liv.* de bois de teinture; — 4000 *liv.* de cendre de tabac; — 1800 *liv.* de colle-forte; — 50 *liv.* de colle de poiſſon; — 14, 800 *liv.* de cornes de bœuf; — 2440 *liv.* d'étain; — 1135 *liv.* de fiment; — 5770 *liv.* de plomb en rouleaux & en tables; — 4060 *liv.* de ſumac.

Il eſt ſorti de ce Port deux Navires contenant enſemble 88 tonneaux chargés de bled pour l'Eſpagne.

SUITE *des Manufactures & du Commerce du Poitou, & du Pays d'Aunis.*

Vivonne, Poitiers, Chatellerault, Thouars, & preſque tout le haut Poitou fabrique des Etoffes qu'on nomme *Serges drapées*, parce qu'on les compoſe de laine toute ouvrée à la carde, & pour les diſtinguer d'une autre eſpece de ſerge, dont la chaîne eſt peignée & tirée en étein, & qui en prend le nom de ſerge ſur étein. Le prix des unes & des autres eſt de 30 à 35 ß l'aune. On les a même vûes à 40 ß.

Toutes ces étoffes n'ont que demie aune de largeur, lorſqu'elles ont reçu l'apprêt, ſi on en excepte les cadiſés larges, & quelques ſerges drapées auxquelles on donne une aune de large, & qu'on vend juſqu'à 6 ℔ l'aune.

A Fontenay-le-Comte, & dans les environs de Pouſanges, on fabrique encore des draps en blanc & en couleur, d'une aune de large, & de demie aune. Le prix des larges eſt depuis 4 ℔ 5 ℔ juſqu'à 4 ℔ 10 ß. Celui des étroits de 40 à 45 ß. Il ſe fait auſſi des étamines à Fontenay, où il ſe tient trois foires, à la Saint Jean-Baptiſte, à la Saint Pierre d'Août, & à la Saint Venan en Octobre.

Poitiers & Saint Maixan poſſedent encore des fabriques de bonneterie.

La Tenouaille & ſon arrondiſſement fait des toiles à robbe, des toiles demi-fils, & des mouchoirs en pluſieurs largeurs, tous de fils, ou mêlés de coton, & quelques toiles larges.

L'établiſſement d'un marché par ſemaine dans ce lieu, & deux foires par année, y favoriſeraient conſidérablement le commerce & celui des environs, parce que les Fabriquans acheteraient, au ſortir du bureau où ils ſont viſiter & marquer leurs toiles, des matieres pour en faire d'autres, ce qui leur économiſerait un tems conſidérable.

Le reſte du Poitou fabrique des toiles d'une aune, qui ſe compoſent de lin, de chanvre, d'un mêlange de ces deux matieres, & quelquefois d'étoupes.

La police de ces manufactures eſt auſſi exacte qu'on peut le ſouhaiter.

Les ſoies, les chanvres, les lins, les laines, & pluſieurs ingrédiens à l'uſage de nos fabriques, ſont en France à des prix qui forcent le Manufacturier à prendre ſon bénéfice ſur l'œuvre de main.

Si les matieres qu'on employe dans les manufactures, coûtaient conſtamment vingt pour cent de moins qu'on ne les achete aujourd'hui, le Fabriquant porterait les ſalaires des ouvriers à des taux ou ceux-ci trouveraient à vivre ſans retrancher, comme ils le font actuellement par néceſſité, partie du tems & des façons néceſſaires à la perfection des ouvrages, & ſoit par la beauté & la bonté qu'acquérraient nos étoffes, ſoit par le bon marché où on pourrait les établir, nous les vendrions dans les marchés

étrangers par préférence à celles de nos concurrens, puiſque nous l'emportons ſur eux pour le goût, la vivacité des couleurs, & dans quelques autres parties.

Mais cette diminution dans le prix des principales matieres qu'on manufacture, retomberait ſur le Cultivateur propriétaire des fonds de terre, puiſque c'eſt lui qui fait naître ces matieres, & qui en eſt poſſeſſeur; & comme ce Cultivateur ſupporte les principales charges de l'Etat, il n'eſt ni juſte ni prudent de le ſacrifier à l'intérêt des Fabriquans.

Il faut donc trouver un moyen de favoriſer l'un ſans nuire à l'autre; c'eſt dans l'augmentation de nos récoltes qu'on doit le chercher; ſi nos meuriers, nos troupeaux de mourons, nos lins, nos chanvres, &c. augmentaient d'un tiers en quantité, (& notre ſol ſuffit à cette amélioration, & à celle de nos récoltes en grains,) en baiſſant le prix de toutes ces productions d'un cinquieme, c'eſt à dire, de vingt pour cent, nos Manufacturiers auraient tout ce que nous leur ſouhaitons, & les propriétaires des terres verraient encore croître leurs revenus.

FINANCES.

REVENUS *de l'Iſle de Man.*

Quoiqu'il paraiſſe par l'Extrait qui a été fait des revenus certains de l'Iſle de Man pendant les dix dernieres années, & qui a été publié par autorité du Gouvernement, que le revenu moyen n'eſt que de 7293 ℔ 6 ß. $\frac{1}{2}$ par année, il a néanmoins été beaucoup plus fort pendant l'année 1763, puiſqu'il s'eſt monté à 9204 ℔ 8 ß 9 ß. $\frac{1}{2}$. L'on peut raiſonnablement préſumer que cette augmentation de près de 2000 ℔ pendant l'année 1763, eſt provenue de la contrebande qui ſe faiſait en tems de paix.

DE PARIS, *le 2 Septembre* 1765.

OFFICES *vacans aux parties caſuelles.*

GÉNÉRALITÉ DE TOURS.

L'Office de Gouverneur d'Azay-le-Rideau, taxé à 2000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de Beaufort-en-Vallée, taxé à 1800 ℔.

L'Office de Gouverneur de Baugé, taxé à 2400 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 1440 ℔.

L'Office de Gouverneur de Beaulieu, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 3000 ℔.

L'Office de Gouverneur de Beaumont-le Vicomte, taxé à 3000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 1800 ℔.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Sept.
Hargenvilliers,	1e.	C. 1765.	6
Iſſaly,	3e.	A.	6
Maupaſſant,	4e.	E.	13
Deſchamps,	5e.	A.	13
Boſcheron,	6e.	Y.	7
Fauveau,	7e.	A. p C.v.	6
Gautier,	8e.	C.	11
Hebert,	9e.	A.	10
Reynal,	10e.	E.	7

Nota. Les Négocians de Cognac, Jarnac & Pons en Saintonge, ont fait imprimer leur Mémoire contre M. de Montalembert chez un Imprimeur qui n'eſt pas celui de notre Gazette, & y ont mis le titre de *Supplément de la Gazette du Commerce*, &c. quoiqu'en annonçant leur Mémoire, nous ayons déclaré qu'il ſerait publié ſéparément de notre ouvrage. Les feuilles de ce Mémoire apportées au Bureau ont été diſtribuées par les Commis qui ne penſaient pas qu'on donnât un Supplément à la Gazette ſans l'aveu de ſes Auteurs. Nous déſavouons donc ce titre de *Supplément*, & renouvellons la déclaration que nous avons faite de ne prendre aucun parti dans cette affaire, attendu les perſonnalités qui s'y mêlent.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1765.	*Du Vendredi 30.*	*Du Samedi 31.*
Actions des Indes.	1340	1345
Emprunts de la Compagnie.		444
Promesses à 5 p $\frac{0}{0}$.		
Promesses à 4 p $\frac{0}{0}$.	37	37
Actions des Fermes.	1015	1012 $\frac{1}{2}$
Lots de la troisiéme Loterie.	12e 23 13e 27	5e à 8e 18 $\frac{1}{2}$ / 12e 23 13e 27.
Amortissement.	8 10m	
Deux sols pour livre du Dixiéme.	7 $\frac{1}{4}$ 10 10m	7 $\frac{1}{2}$
Annuités.	441	441
Coupons d'Annuités.	88	88
Emprunt de 50 millions.	14 $\frac{3}{4}$	14 $\frac{3}{4}$ 15 $\frac{1}{4}$ 5m
Colonies, 1759.	22	23 11 10m
Canada		34 $\frac{1}{2}$ 36 $\frac{1}{2}$ 2m 37 5m
Époques.	5e à 8e 18 $\frac{1}{2}$ 9e à 12e 23 $\frac{1}{2}$	10e 23 $\frac{1}{2}$
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p $\frac{0}{0}$		
A 3 p $\frac{0}{0}$ sur les Cuirs.	49 $\frac{1}{2}$	
A 3 p $\frac{0}{0}$ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 $\frac{1}{8}$	56 $\frac{1}{8}$
Londres.	31 $\frac{7}{16}$	31 $\frac{7}{16}$
Hambourg.	177 $\frac{3}{4}$ à 178.	178
Madrid.	15 2 6	15 2 6
Cadix.	15 1	15 1
Livourne.	96 $\frac{3}{4}$	96 $\frac{3}{4}$
Lyon, *Août.*	au pair.	au pair.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi, & le Journal le 15 de chaque mois : on y insere gratis *tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette seule est de 24 ℔, & pour le Journal seul, 18 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Traversiere, Butte St. Roch. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres. Les personnes qui souscriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que 36 ℔ par an. On recevra ces différens écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, 1765.

Par le Navire l'*Aigle*, Capitaine *Loopuyt*, venant des Aigles, chargé de 490 balles de ſoude.

Il eſt entré dans ce Port le 28 Février & le 3 Mars, le Navire l'*Anne*, Capitaine *Deſbois*, venant de Marſeille, chargé de 93 piéces, 31 demi-piéces, 17 quarts & 2 barrils d'huile; — de 41 balles & ballots de coton en laine; — de 16 balles de coton filé; — de 16 ſacs de ſumac; — de 1170 demi-caiſſes, 64 caiſſes, 80 tierces de caiſſes de ſavon; — de 6 balles de laine; — de 7 barriques 6 caiſſes de ſouffre; de 30 balles de pierre ponce; — de 19 caiſſes d'eau de fleur d'orange; — de 2 barriques d'alun; — de 2 balles de ſaffranum; de 3 barriques de fleur de ſouffre; — de 15 *colis* de drogueries & proviſions. Ce Navire en entrant prit terre à l'entrée du Port, & auroit couru de grands riſques ſans les prompts ſecours qui lui furent donnés. Dans la crainte que cet accident n'eût occaſionné des avaries aux marchandiſes, on le décharge proviſoirement, & on a lieu d'eſpérer que tout ſera bien conditionné. Il ne reſte plus à bord que les huiles, quelques demi-caiſſes de ſavon & quelques balles de coton.

Le Senau Hollandois *Deboom Houwes*, Capitaine *Alexander Roos*, venant d'Alicante, chargé de 432 balles de ſoude; — de 20 balles d'amandes & de 6 balles de roſeaux coupés.

NAVIRE *en armement.*

☞ Le Navire l'ARTIBONITE, du Port de 300 tonneaux, armé de 12 canons & autres armes, 32 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine P. A. THOMAS, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller au Cap François, à St. Marc & au Port-au-Prince, & partira dans le courant du mois d'Avril prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à M. DELAHAYE LEBOUIS, *Négociant.*

DE ROUEN, *le 2 Mars* 1765.

Prix des march. qui ont varié du 23 Février.

Alun d'Angleterre, 45 ℔ le *cent*; — alun de Suéde, 45 ℔; — bois de Campêche, coupe d'Eſpagne, 21 à 22 ℔; — huile fine du Port Maurice, 67 ℔ 10 ß; — huile de térébentine, 30 ℔ le *cent.*

Toiles écrues, fleurets, blancards, au nombre de 190 piéces, 158 ℔ les 100 aunes; — d°. blanches écrues, 165 ℔ *idem.*

Il eſt ſorti de ce Port du 15 au 25 Février, le Navire du Capitaine *Dirk Volkert*, allant à Coppenhague, chargé de 20 monts de plâtre; — de 1250 ℔ de poix graſſe; — & de 16 bottes de vaude.

Le Navire l'*Amitié*, Capitaine *Siffray*, allant au Ferrol en Eſpagne, chargé de 347 ℔ de fayance, criſtal & verres à boire; — 14 muids de bled & 288 ſacs de farine.

Le Navire le *Neptune*, Cap. *Mouton*, allant à Liſbonne avec un chargement de bled

Le Navire du Capitaine *Arenio*, allant à Bordeaux & à Bilbao, chargé de 60 paniers de verre à vitres; — de 2 balles de librairie; — de 20 ℔ de fromage du Pays; de 100 douzaines de padou de fil; — de 525 ℔ de broſſerie; — de 140 ℔ de confitures; — de 595 ℔ de toile dite gros fort; de 105 ℔ de toile boucaſſine; — de 740 ℔ de ſiamoiſe & de mouchoirs de coton; — de 394 ſacs de farine.

AVIS.

Le S^r. HALBOUT, tenant le caffé du commerce rue des Charettes, vis-à-vis la rue Encriere, à Rouen, tient magaſin en gros & en détail de l'eau-de-vie d'Andaye fine, pure & ſans anis, à juſte prix. La difficulté d'avoir de cette eau-de-vie ſans être falſifiée, lui fait eſpérer la confiance des perſonnes qui en auront beſoin, s'étant attaché à la tirer du cru même, & lui étant envoyée de la premiere main.

Ledit S^r. Halbout ſe charge d'en faire paſſer des barrils aux perſonnes qui réſident dans les différentes Villes, Bourgs & Campagnes, moyennant l'expédition qu'il en fera faire pour leur compte du lieu d'Andaye, il prie les perſonnes qui lui écriront de vouloir bien affranchir leurs lettres.

Cette eau-de-vie d'Andaye ſe vend, priſe dans ſon magaſin, 45 ß *la bouteille.*

NOMS *de MM. les Negocians de Lille-en-Flandre.*

BANQUIERS.

MM. JOAN DOMINGO DESLOBBES; — DOMINIQUE L. DÉHAU; — ANTOINE QUEETRAY.

NÉGOCIANS *qui font le commerce de tout ce qui ſe fabrique en étoffes, coutils pour meubles, coutils de chaſſe, de toiles à carreaux, moquette,* &c.

MESSIEURS.

BARROIS; — EUGENE-LOUIS BOS-